

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 1er octobre 2013, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Pauline Ouimet

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Larry Boismenu,
Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Robert Nault

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 03.

328-10-2013

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
1er octobre 2013 - 19 h**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX:
 - 03.01 Séance ordinaire du 26 août 2013
 - 03.02 Séance ordinaire du 9 septembre 2013
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Registre des comptes à payer au 30 septembre 2013
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 1er octobre 2013
 - 04.03 Registre des salaires du 01/09/2013 au 28/09/2013
 - 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière - délégation de compétence
 - 04.05 Lettre d'un citoyen – Mise au point; article 11 septembre 2013 dans le journal L'Écho de la Lièvre
 - 04.06 Demande de madame Francine Guinard – Panneau à l'entrée du sentier écologique
 - 04.07 Ville de Lévis – demande d'appui pour un amendement législatif en matière de relation de travail dans le domaine de la construction
 - 04.08 Paroisse Bon Pasteur – publicité feuillet paroissial
 - 04.09 Sommaire du rôle d'évaluation triennal (3^e année)
 - 04.10 Lettre de la compagnie 9184-7616 Québec inc.
 - 04.11 Rapport d'assiduités des membres du conseil aux séances de travail et aux séances du conseil du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2013
 - 04.12 Demande Détente-Santé des 3 Villages – Don Centraide
 - 04.13 UQÀM – Demandes d'accès à des terrains pour un tournage étudiant

05. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 05.01 Offre de services – conception de l’installation septique pour le projet de construction d’une caserne
- 05.02 Grande Évacuation 9 octobre 2013
- 05.03 Dossier autopompe 415
- 05.04 Location d’une autopompe

06. TRANSPORT

- 06.01 Subvention aide à l’amélioration du réseau routier municipale (SAARRM) – lettre du ministre des Transports
- 06.02 Groupe Barbe et Rodidoux – Offre de services pour des travaux d’arpentage sur une section du chemin Saint-Louis
- 06.03 Demande de déneigement chemin privé
- 06.04 Offre de services – Visites de conformité des matériaux et de surveillance de la pose de pavage sur le chemin du Lac-Mallonne
- 06.05 Dossier 60, chemin de la Pointe
- 06.06 Sanction disciplinaire – employé #18
- 06.07 Dossier camion Freightliner 2011

07. HYGIÈNE DU MILIEU

- 07.01 Informations du représentant à la RIDL

08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

09. LOISIRS

- 09.01 Loisirs Laurentides – Formation pour sensibiliser les bénévoles sur leurs devoirs, leurs pouvoirs et leurs responsabilités – 7 novembre 2013, 19 h, Sainte-Adèle
- 09.02 Entretien pistes de ski de fond et raquette
- 09.03 MRC d’Antoine-Labelle – Autorisation de construire un chemin autre que forestier ou minier
- 09.04 Engagement de M. Luc Ménard – Peinture de la patinoire

10. CULTURE

- 10.01 CRSBPL – Tarification 2014
- 10.02 Carrefour Bois-Chantants – Festival classique des Hautes-Laurentides éditions 2014
- 10.03 Carrefour Bois-Chantants – Fiesta musicale dans les écoles
- 10.04 Comité de la bibliothèque – Recommandation concernant les heures d’ouverture de la bibliothèque

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENTS

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

en déplaçant les sujets 06.06 et 06.07 après la période de questions étant donné que le conseil devra ajourner quelques instants pour discuter de ces points étant donné que certains détails sont entrés au cours de la journée.

ADOPTÉE

329-10-2013

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2013

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2013.

ADOPTÉE

330-10-2013

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire 9 septembre 2013.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

331-10-2013

Registre des comptes à payer au 30 septembre 2013

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 30 SEPTEMBRE 2013			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
CPA1300005			(2,53) \$
CPA1300006			(201,21) \$
M1300575	À	M1300579	3 926,04 \$
L1300580	À	L1300594	16 031,20 \$
C1300595	À	C1300622	66 029,14 \$
TOTAL			85 782,64 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1er octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

332-10-2013

Registre des comptes à payer au 1er octobre 2013

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu
appuyé par le conseiller Michel St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter pour paiement le
registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 1 OCTOBRE 2013			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1300663	À	M1300666	800,00 \$
TOTAL			800,00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1er octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

333-10-2013

Registre des salaires pour la période du 1^{er} au 28 septembre 2013

Il est proposé par le conseiller Robert Nault
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver le paiement des
registres des chèques salaires pour la période du 1^{er} au 28 septembre 2013,
se totalisant 27 738,18\$. Chèques numéro : D1300432 à D1300489.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1er octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

334-10-2013

Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE 2013			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1300184	À	ENB1300192	3 280,48 \$
ENB1300193			À VENIR
ENB1300194	À	ENB1300196	1 292,84 \$
TOTAL			4 573,32 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1er octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

335-10-2013

Lettre d'un citoyen – Mise au point; article 11 septembre 2013 dans le journal L'Écho de la Lièvre

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accuser réception de la lettre de Monsieur Nicolas Pentassuglia en date du 11 septembre 2013 concernant une mise au point suite à l'article paru dans le journal L'Écho de la Lièvre, édition du 11 septembre 2013.

ADOPTÉE

336-10-2013

Demande de madame Francine Guinard – Rafraichissement du panneau à l'entrée du sentier écologique

CONSIDÉRANT que Madame Francine Guinard offre, à titre bénévole, de rafraichir le panneau à l'entrée du sentier écologique, car les photos sont très endommagées;

CONSIDÉRANT qu'elle se propose de refaire un nouveau fond avec de belles grandes photos plastifiées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil de remercier Madame Francine Guinard de son offre et de l'autoriser à effectuer les travaux de rafraîchissement dudit panneau et d'engager un crédit de 150,00\$ pour les dépenses inhérentes (peinture, photos, plastification, etc.).

Toutefois, en ce qui concerne les photos, les membres du conseil souhaiteraient rencontrer Madame Francine Guinard afin qu'elle leur présente les photos avant le début des travaux.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

337-10-2013

Appui à la Ville de Lévis - Amendement législatif en matière de relation du travail dans le domaine de la construction

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'appuyer la Ville de Lévis dans sa démarche auprès l'Union des municipalités du Québec afin que l'Union requière du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main d'œuvre pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commissions scolaires et les établissements publics du réseau de la santé.

ADOPTÉE

338-10-2013

Paroisse Bon Pasteur - Renouvellement publicité feuillet paroissial

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler notre annonce publicitaire au feuillet paroissial de la Paroisse Bon Pasteur pour l'année 2014 au montant de 100\$:



et que le chèque soit libellé au nom de Paroisse Bon Pasteur et daté du 1^{er} janvier 2014.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

MRC d'Antoine-Labelle – Sommaire rôle d'évaluation

Informations sur l'avis d'imposition (compte de taxes)

Comme le rôle triennal s'applique pour un troisième exercice financier, les informations suivantes demeurent inchangées sur l'avis d'évaluation et l'avis d'imposition municipale pour l'année 2013 :

Date de dépôt du rôle :	26 octobre 2011
La médiane :	100 %
Le facteur comparatif:	1.00
La date du marché :	1er juillet 2010
Valeurs imposables :	89 317 200\$
Valeurs non imposables :	3 214 900\$

339-10-2013

Cession de terrain par la Compagnie 9184-7616 Québec inc.

CONSIDÉRANT que la Compagnie 9184-7616 Québec inc. s'engage à formaliser les ententes prises lors des rencontres tenues à l'automne 2012, comme indiqué à la résolution numéro 400-11-2012;

CONSIDÉRANT que la Compagnie 9184-7616 Québec inc. s'engage à formaliser le tout avant le 31 octobre 2013

CONSIDÉRANT que les promoteurs sont fiers de contribuer et de participer à la qualité de vie des citoyens, des villégiateurs et des vacanciers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf accepte de formaliser, par acte notarié, les ententes suivantes :

- Accepter l'offre de cession d'un terrain d'une superficie de $\pm 12\ 100\text{ m}^2$, tel que montré au plan annexé, et ce, dans le but de consolider les activités de ski de fond et de raquettes et d'ériger un chalet d'accueil;
- Respecter les conditions requises pour une telle cession :
 - ✚ Construire le chalet d'accueil dans un délai maximal de 2 ans;
 - ✚ Remettre un reçu pour un don à la Compagnie 9184-7616 Québec inc. correspondant à la valeur du terrain établie par un évaluateur agréé;
 - ✚ Signer un acte notarié de cette donation devant Me Alexandrine Cyr Charbonneau;
 - ✚ Payer les honoraires professionnels, arpenteur et notaire, pour cette cession.

De son côté, la Compagnie 9184-7616 Québec inc. s'engage d'ici le 24 juin 2014, à construire, selon les normes et règlements de la Municipalité, la portion du chemin déjà acceptée à la résolution numéro 301-09-2011 du 12 septembre 2011.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la mairesse, Madame Pauline Ouimet, et la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, les documents inhérents à cette cession.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

340-10-2013

Rapport d'assiduité des membres du conseil

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter pour dépôt le rapport d'assiduité des élus municipaux aux séances de travail et aux séances du conseil (ordinaires, ajournées et spéciales), jusqu'au 1^{er} octobre 2013.

ADOPTÉE

341-10-2013

Demande de Détente-Santé des 3 Villages – Don à Centraide

CONSIDÉRANT que Détente santé des 3 Villages sollicite la Municipalité de Lac-du-Cerf afin que le chèque que la Municipalité émet au nom de Centraide leur soit remis dans le cadre de la collecte de fonds que leur Association exerce depuis le 31 août dernier, et qui se terminera le 31 octobre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil de faire un don de 100\$ à Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides et d'acquiescer à la demande de l'Association Détente-Santé des 3 villages en leur remettant le chèque.

ADOPTÉE

342-10-2013

UQÀM – Demande d'accès à des terrains pour un tournage étudiant

CONSIDÉRANT que dans le cadre de leur formation à l'Université du Québec à Montréal, les finissants et finissantes au baccalauréat en Cinéma sont appelés à réaliser un projet cinématographique de fiction ou de documentaire au court de leur dernière année d'étude;

CONSIDÉRANT que l'une des équipes de production souhaite fortement tourner son court-métrage de fiction « La Guitare » à la Municipalité du Lac-du-Cerf en s'inspirant du paysage majestueux du Mont-Limoges, du sentier écologique « Le Petit Castor » ainsi que de ses alentours soit le camping « Le Petit Égaré », l'observatoire du Mont-Limoges ainsi que le chemin Léonard;

CONSIDÉRANT que le tournage se déroulerait sur deux blocs de quatre jours au mois d'octobre 2013, soit du jeudi 17 au dimanche 20 octobre et du jeudi 24 au dimanche 27 octobre;

CONSIDÉRANT qu'ils demandent l'accès au camping « Le Petit Égaré » pour un total de 10 jours, soit du mercredi 16 au dimanche 20 octobre 2013 ainsi que du mercredi 23 au dimanche 27 octobre 2013;

CONSIDÉRANT que pour le chemin Léonard ainsi que de l'observatoire du Mont-Limoges, ils demandent l'accès à chacun de ces lieux pour un minimum d'une journée fixe en plus d'une journée de contingence, c'est-à-dire une journée tampon en cas d'imprévu ou de mauvais temps;

CONSIDÉRANT que la production (y compris l'ensemble de l'équipe de production et de l'équipement) sera couverte par une assurance responsabilité-civile à leurs frais;

CONSIDÉRANT que le plan de commandite du présent projet prévoit que le nom des partenaires sera inscrit au générique de la production réalisée;

CONSIDÉRANT que durant la prochaine année, ce film de fiction sera envoyé par l'Université du Québec à Montréal dans divers festivals cinématographiques et concours nationaux et internationaux;

CONSIDÉRANT qu'en offrant notre appui, nous aurons, non seulement la possibilité de recevoir une visibilité auprès de jeunes professionnel(les) québécois(es), mais également auprès du public des festivals de cinéma internationaux;

CONSIDÉRANT que les attraits touristiques de notre municipalité seront mis de l'avant dans ce film qui aidera à bien dépeindre l'univers enchanteur des paysages entourant le Lac-du-Cerf et le Mont-Limoges;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'acquiescer à la demande de l'Université du Québec à Montréal et de les remercier très sincèrement de nous inviter à créer un partenariat avec leur projet, et ce, afin d'appuyer la relève cinématographique québécoise, de s'associer à de futurs travailleurs et de futures travailleuses du domaine cinématographique et de bénéficier d'une visibilité certaine auprès de ceux et celles-ci ainsi qu'auprès de leur public.

Il est aussi résolu à l'unanimité des membres du conseil de demander à l'UQÀM que lors du tournage sur le chemin Léonard, les producteurs voient à ne pas nuire au transport scolaire qui circule le matin entre 7 h et 7 h 30.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

343-10-2013

SOL-EAU INGÉNIUM inc. - Offre de services pour la caractérisation du sol, l'analyse des solutions possibles et l'estimation des coûts de travaux d'une installation septique pour le projet de construction d'une caserne

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé une offre de services professionnels à la firme Sol-Eau Ingénium inc. pour la caractérisation du sol, l'analyse des solutions possibles et l'estimation des coûts de travaux d'une installation septique pour le projet de construction d'une caserne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf accepte l'offre de services de Sol-Eau Ingénium inc. pour la somme de 1 050 \$ plus taxes.

Les services proposés pour la réalisation de ce mandat sont :

- Caractérisation du sol et relevé du terrain (effectués par le sous-traitant Géo-Vert en leur présence);
- Calcul du débit quotidien et caractérisation de l'eau usée;
- Analyse des solutions possibles;
- Estimation des coûts de travaux de la solution retenue.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer les transferts de fonds nécessaires pour ladite dépense.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Grande Évacuation – Semaine de prévention des incendies

À l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies, qui se tiendra du 6 au 12 octobre prochain, le service de sécurité incendie tiendra les activités suivantes :

Visite:Écoles

- Garderie
- Foyers de personnes âgées
- Affichage dans les commerces et avec les pancartes routières de la Grande Évacuation.
- Distribution de feuillets d'informations

12 octobre

La Grande Évacuation au CDP
Invitation à toutes les familles à venir visiter notre centre de formation.
Pratique d'évacuation avec enfumage synthétique.
Contact avec les médias (journaux et radio) à venir diffuser l'activité
L'invitation sera lancée dans les écoles et par des affiches.
Occasion de mettre en valeur notre CDP

13 octobre : Journée portes ouvertes

Au terrain près du chalet des patineurs, LDE
Invitation des services externes
Police
Ambulance
SOPFEU
Hydro Québec
Recherche et Sauvetage en forêt

Activités :

- Feu de véhicule
- RCR en 30 minutes
- Feu de cuisinière
- Arrosage
- Tours de camions
- Jeux gonflables
- Démonstration d'appareil respiratoire
- Bâtiment en fumée
- Simulation d'interventions
- Maquillage
- Kiosque à hot-dog
- Tirages
- Parcours pompier
- Inspection extincteurs portatifs
- Coloriages

344-10-2013

Dossier autopompe 415

CONSIDÉRANT que des dépenses majeures sont requises sur l'autopompe 415 et que le conseil municipal est en fin de mandat;

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des membres du conseil que ce sujet soit reporté à la séance de novembre 2013 lorsque le nouveau conseil municipal sera élu.

ADOPTÉE

345-10-2013

Location d'une autopompe

CONSIDÉRANT que l'autopompe 415 n'est pas fonctionnelle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf est dans l'obligation d'offrir aux citoyennes et citoyens un service conforme et fonctionnel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la mairesse, Madame Pauline Ouimet, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, un contrat de location d'une autopompe, et ce, pour une période maximale de quatre (4) mois et pour un montant maximal de 3 000\$ par mois.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

TRANSPORT

346-10-2013

Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2013-2014

CONSIDÉRANT que le ministre des Transports du Québec, Monsieur Sylvain Gaudreault, accorde à la municipalité une subvention maximale de 17 000,00\$ pour l'amélioration des chemins des Pins et Saint-Louis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'effectuer les travaux du réseau routier municipal 2013-2014, pour un montant de 17 000 \$ sur une section du chemin St-Louis.

Les travaux consistent à recharger, sur 700 m, une section du chemin St-Louis avec du gravier concassé.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

347-10-2013

Groupe Barbe et Robidoux – Offre de services pour des travaux d’arpentage sur une section du chemin Saint-Louis

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a demandé une offre de services professionnels au Groupe Barbe et Robidoux pour des travaux d’arpentage sur une section du chemin Saint-Louis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf accepte l’offre de services du Groupe Barbe et Robidoux au montant de 2 950,00\$ plus les taxes applicables. Ce travail consiste en des travaux d’arpentage sur une section de 700 mètres sur le chemin St-Louis :

Certificat de piquetage :

- Ouverture du dossier
- Préparation du dossier pour le terrain
- Pose de repères aux 100 pieds de chaque côté de l'emprise.
- Calculs
- Mise en plan
- Copies

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

348-10-2013

Demande de déneigement – Chemin Ouimet (section privée)

CONSIDÉRANT que des contribuables du chemin Ouimet ont fait une demande à la municipalité pour le déneigement du chemin privé conduisant à leur propriété pour la saison d’hiver 2013-2014, à savoir :

- Madame Susan Walsh – 22, chemin Ouimet
- Monsieur Réjean Dubois – 20, chemin Ouimet
- Monsieur Michel Raïche – 18, chemin Ouimet

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l’assiette du terrain, Monsieur Bernard d’Aragon autorise le passage de l’équipement nécessaire pour rendre le service de déneigement accessible aux requérants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l’unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf procède au déneigement du chemin Ouimet (section privée), sur une distance de 0.7 km pour la saison d’hiver 2013-2014, et ce, à la condition que tous les contribuables ayant déposé une demande de déneigement sur ledit chemin privé aient acquitté la totalité de leur facture avant le 1^{er} novembre 2013, à défaut de quoi le chemin ne sera pas déneigé.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil d'aviser tous les requérants que pour être prise en considération, la demande de déneigement **doit parvenir à la Municipalité avant la séance du mois de septembre de chaque année** et que si le conseil municipal accepte de déneiger ledit chemin, **le paiement pour l'ouverture devra parvenir à la municipalité avant le 1^{er} novembre de chaque année**, sans quoi la rue privée ne sera pas déneigée.

ADOPTÉE

349-10-2013

Demande de déneigement – Chemin Baie-Laplante

Monsieur Michel St-Louis, conseiller, mentionne qu'il se retire des délibérations, car il dit avoir un intérêt dans la question puisqu'il présente une demande de déneigement de chemin privé. Il est 19 h 42.

CONSIDÉRANT que Monsieur Michel St-Louis a fait une demande à la municipalité pour le déneigement du chemin privé conduisant à sa propriété sise au 30, chemin Baie-Laplante pour la saison d'hiver 2013-2014;

CONSIDÉRANT que le propriétaire de l'assiette du terrain, Monsieur Michel St-Louis, autorise le passage de l'équipement nécessaire pour rendre le service de déneigement accessible au requérant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Raymond Brazau et résolu à la majorité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf procède au déneigement du chemin Baie-Laplante sur une distance de 0.6 km pour la saison d'hiver 2013-2014.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil d'aviser le requérant que pour être prise en considération la demande de déneigement **doit parvenir à la Municipalité avant la séance du mois de septembre de chaque année** et que si le conseil municipal accepte de déneiger ledit chemin, **le paiement pour l'ouverture parviendra à la municipalité avant le 1^{er} novembre de chaque année**, sans quoi la rue privée ne sera pas déneigée.

ADOPTÉE

Monsieur Michel St-Louis reprend part aux délibérations à 19 h 43.

350-10-2013

Offre de services – Visite de conformité des matériaux et de surveillance de la pose de pavage sur le chemin du Lac-Mallonne

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des offres de services pour la visite de conformité des matériaux et de surveillance de la pose de pavage sur le chemin du Lac-Mallonne auprès de deux fournisseurs: EXP et Inspec-Sol :

Montant estimé :

EXP	3 000,00\$ taxes en sus
Inspec-Sol	3 460,00\$ taxes en sus

CONSIDÉRANT que l'offre d'Inspec-Sol est plus détaillée et apparaît plus complète et pourrait être moins chère qu'estimée puisqu'ils ont prévu 2 jours (18 h) de pavage, ce qui est peu probable. À l'inverse, EXP semble avoir prévu qu'une seule journée pour le pavage, ce qui pourrait augmenter les coûts estimés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'homologuer le contrat signé par la directrice générale et adjuger à la firme Inspec-Sol en date du 20 septembre 2013.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 20 septembre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

351-10-2013

Dossier 60, chemin de la Pointe

CONSIDÉRANT que la propriétaire du 60, chemin de la Pointe n'est pas satisfaite des travaux effectués relativement au drainage du chemin et qu'elle demande des fossés soient creusés du côté de sa propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'aviser la propriétaire du 60, chemin de la Pointe que la Municipalité de Lac-du-Cerf procédera au creusage d'un fossé en bordure de sa propriété, dans les meilleurs délais, au courant de l'automne 2013.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil de demander au Groupe Barbe et Robidoux, arpenteur-géomètre, de procéder au piquetage dudit chemin entre le fossé existant et la limite de sa propriété (\pm 30 m).

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

Information du représentant à la RIDL

Aucune information.

LOISIRS

Loisirs Laurentides – Formation pour sensibiliser les bénévoles sur leurs devoirs, leurs pouvoirs et leurs responsabilités – 7 novembre 2013 – 19 h – Sainte-Adèle

Dans un souci constant d'informer et d'aider tous les bénévoles impliqués dans les conseils d'administration d'organismes à but non lucratif (OBNL) et devant le nombre grandissant de demandes d'information formulées par des bénévoles de toutes les sphères de loisir sur les différents aspects de la gouvernance, Loisirs Laurentides a mis sur pied une formation pour les sensibiliser sur leurs devoirs, leurs pouvoirs et leurs responsabilités afin de les aider dans leurs tâches de prise de décision.

Cette formation est ouverte à tous les bénévoles intéressés qu'ils soient membres ou non de Loisirs Laurentides.

La prochaine formation se déroulera le :

Date: Jeudi 7 novembre 2013
Heure: 19 h
Lieu : Auberge du P'tit Train du Nord
3065, rue Rolland
Sainte-Adèle

Le coût de l'inscription est de 20,00 \$ + taxes par personne. Nous acceptons un maximum de 50 personnes par formation.

Pour s'inscrire, veuillez contacter le conférencier, M. Gilbert Moreau, au 450-229-2200 ou par courriel: gmoreau@loisirslautentides.com .

Cette information sera publiée sur le site Web de la Municipalité.

Entretien des pistes de ski de fond et de raquettes

Ce sujet est reporté à la séance de novembre 2013.

352-10-2013

MRC d'Antoine-Labelle – Autorisation de construire un chemin autre que forestier ou minier

CONSIDÉRANT que la MRC autorise la Municipalité de Lac-du-Cerf à aménager et entretenir un sentier à des fins de randonnée pédestre et de ski de fond/raquette, sur les lots 27, 28 et 29, rang X, canton de Dudley, dans la municipalité de Lac-du-Cerf et identifié parc de la Biche ;

CONSIDÉRANT que ces travaux porteront sur une distance d'environ 2 000 mètres et sur une largeur n'excédant pas 2 mètres, le tout tel qu'il est illustré sur un plan joint à l'autorisation de construire un chemin autre que forestier ou minier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Jacinthe Valiquette, à signer ladite autorisation et à payer à la MRC d'Antoine-Labelle les droits d'accès au montant de 367,92\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

353-10-2013

Engagement de Monsieur Luc Ménard – Peinture de la patinoire

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'engager, à compter du 2 octobre 2013, Monsieur Luc Ménard, préposé à l'entretien de la patinoire, pour effectuer la peinture de la patinoire extérieure au salaire établi à la convention collective.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

CULTURE

CRSBPL – Tarification 2014

Transmission le 9 septembre 2013 des taux de contributions 2014 pour les services que nous recevons du Réseau BIBLIO des Laurentides.

Carrefour Bois-Chantants – Festival classique des Hautes-Laurentides, éditions 2014

Transmission le 15 septembre d'une demande d'aide financière pour l'année 2014.

354-10-2013

Carrefour Bois-Chantants – Fiesta musicale à l'école

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Lac-du-Cerf verse un montant de 250\$ à Carrefour Bois-Chantants pour la Fiesta musicale à l'école, édition 2013-2014.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 1^{er} octobre 2013

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

355-10-2013

Recommandations du comité de la bibliothèque – Heures d'ouverture de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que le comité de la bibliothèque a effectué un sondage auprès des citoyens et citoyennes de la municipalité relativement aux heures d'ouverture de la bibliothèque ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver les recommandations du comité de la bibliothèque que dorénavant, les heures d'ouverture de la bibliothèque soient :

- Lundi de 18 h à 19 h 30 heures
- Jeudi de 14 h à 15 h 30

et de demander à la responsable de la bibliothèque de transmettre à la Municipalité de Lac-du-Cerf les résultats du sondage.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

356-10-2013

Ajournement de la séance

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'ajourner la séance pour quelques instants. Il est 20 h 04.

ADOPTÉE

357-10-2013

Réouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil de rouvrir la séance à 20 h 20.

ADOPTÉE

358-10-2013

Sanction disciplinaire – employé # 18

ATTENDU que le 4 septembre 2013, l'employé # 18 a été avisé verbalement par son supérieur qu'il avait reçu une plainte à son égard voulant qu'il roulait beaucoup trop vite avec le camion 10 roues de la municipalité lors du transport de sable tamisé;

ATTENDU que le 23 septembre 2013, l'employé #18 a eu un accident avec le camion 10 roues sur le chemin Saint-Louis alors qu'il voulait ramasser un calepin de chargement qui était tombé par terre (selon sa déposition) et que le chargement de gravier concassé s'est déversé sur une propriété privée;

ATTENDU que le camion Freightliner 2011 a subi de lourds dommages lorsque le camion a basculé sur le côté;

ATTENDU que le contrôlogue (bavard) du camion indique que l'employé excédait la vitesse permise avant l'impact;

ATTENDU que le conseil municipal considère que l'employé # 18 a effectué une manœuvre dangereuse et imprudente et qu'il a commis une faute grave qui aurait pu mettre en danger sa vie et celle d'autrui;

POUR TOUTES SES CAUSES, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'imposer la sanction disciplinaire suivante à l'employé # 18 pour sa conduite négligente en lui retirant ses fonctions de chauffeur-opérateur au sein de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

Il est de plus résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à aviser, par courrier recommandé, la personne salariée avec copie conforme au Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre-Sud-CSN, et ce, conformément à la convention collective.

ADOPTÉE

c. c. M. Normand Gougeon, Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre-Sud-CSN

359-10-2013

Réparation du camion Freightliner

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a été informée que le délai de livraison pour obtenir les pièces du camion est de trois (3) mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil que lors du dépôt du rapport de l'évaluateur des assurances, si le camion Freightliner 2011 n'est pas une perte totale, la mairesse soit autorisée, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, à faire réparer ledit camion chez Camion Freightliner Mont-Laurier inc..

ADOPTÉE

360-10-2013

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil de lever la séance à 20 h 23.

ADOPTÉE

Pauline Ouimet
mairesse

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pauline Ouimet
mairesse